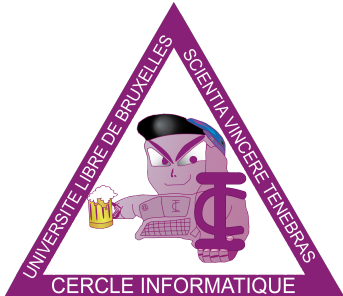


# Assemblée générale électorale

02-05-14

	<p>Présents : Gabriel Knuts, Adriano Cadura, Lois Postula, Raphael Duhén, Maxime Desclef, Julian Schembri, Fabian Germaux, Pierre Gérard, Maxime Minguet, Walter Moulart, André Madeira Cortes, Romain Noel, Pierre-Yves Lafleur, Nikita Marchant, Marie Brun, Manon Baert, Phillippe Dragomir, Laurent Contzen, Nathan vb, Coline Applemans, Sylvain Cossement, Bruno Dusosoy, Xavier Barthel, Simon Picard, Jean Luc Zirani, andré michael, Dan Martens, Timothi Makram</p> <p>Retards :</p> <p>Excusés :</p> <p>Absents :</p>
---	--

## Table des matières

1	Vote des nouveaux status	2
2	Décharge du comité	3
3	Constitution du nouveau bureau	4
4	Constitution du nouveau comité	5

# 1 Vote des nouveaux status

## 1 COMPOSITION DU CA

### 1.1 RAJOUT DU 3ÈME POSTE BAR

Art 6 : "7. trois délégués bar(Trésorier Bar, Stocks et Nettoyage)"

Nombre de vote(s) POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION : 4

### 1.2 BAR - CONDITIONS POUR LE POSTE

Art 7 : g. Les 3 postes du bar seront remplis dans l'ordre de préférence suivant : Trésorier Bar, Stocks, Nettoyage. Si le nombre de barmans élus est inférieur à 3, les barmans restants se divisent le ou les postes non remplis.

Nombre de vote(s) POUR : 24, nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION : 3

### 1.3 HACKERSPACE - CONDITIONS POUR LE POSTE

Art. 7 : f. Le candidat au poste de délégué hackerspace doit avoir été approuvé par un vote à majorité de l'assemblée générale du hackerspace. Celle-ci est constituée des membres adhérents au Cercle et n'ayant pas été exclus du hackerspace. Celle-ci est convoquée par le délégué hackerspace sortant et à défaut, par le président.

Nombre de vote(s) POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION : 3

## 2 ORGANISATION DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

### 2.1 CONVOCATION POUR LES AGS

Art. 5 : Pour un maximum de visibilité, les convocations aux Assemblées Générales sont affichées aux valves du Département d'informatique de l'Université Libre de Bruxelles, envoyées par mailing list (cercle-informatique@cerkinfo.be), inscrites sur le forum internet du Cercle Informatique (www.cerkinfo.be) et sur la page facebook du Cercle Informatique (<https://www.facebook.com/cerkinfo>).

Nombre de vote(s) POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION : 4

### 2.2 RAJOUT DE L'AG MI-MANDAT

Art. 21 : a. Il doit être tenu, chaque année, une Assemblée Générale ordinaire (dite "Assemblée Générale de mi-mandat") vers la fin du mois de novembre ou le début du mois de décembre. Cette assemblée aura pour but de voir l'état des comptes actuel (via un bilan financier) et de demander aux membres du Conseil d'Administration d'effectuer un bilan moral pour la partie de leur mandat écoulée (de leur élection jusqu'au jour de l'Assemblée Générale) b. Il doit être tenu, chaque année, une Assemblée Générale ordinaire dans le courant du mois d'avril ou du mois de mai. Cette assemblée aura, à son ordre du jour notamment la décharge de chaque administrateur, l'élection des administrateurs entrant en fonction et se verra soumettre l'approbation des comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

Nombre de vote(s) POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION : 4

## 3 FOLKLORE

### 3.1 PROPOSITION DU COMITÉ DE BAPTÊME

Art. 7bis a. L'élection du président de baptême du Cercle Informatique de l'Université Libre de Bruxelles doit avoir lieu endéans les deux semaines précédant la "semaine folklorique" du second quadrimestre. La date de cette élection doit être communiqué 8 jours plus tôt, par l'intermédiaire des mailing-lists et du forum du Cercle Informatique de l'Université Libre de Bruxelles.

Nombre de vote(s) POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION : 3

b. Le candidat au poste de président de baptême doit avoir effectué une année de cooptation au baptême au sein du Cercle Informatique de l'Université Libre de Bruxelles. Il doit également avoir occupé antérieurement, durant un mandat complet au moins, un poste dans le Conseil d'Administration.

Nombre de vote(s) POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION : 4

c. Le membre effectif qui n'aurait pas été baptisé au Cercle Informatique de l'Université Libre de Bruxelles, ou dans tout autre Cercle reconnu comme folklorique par le Conseil d'Administration, ne dispose pas du droit de vote pour l'élection du président de baptême.

Nombre de vote(s) POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION : 4

d. Le membre effectif, baptisé au Cercle informatique de l'Université Libre de Bruxelles, ou dans tout autre cercle reconnu comme folklorique par le Conseil d'Administration, dispose d'une voix pondérée à 1 pour l'élection du président de baptême. Le membre effectif faisant partie du Comité de Baptême, des toges ouvertes du Cercle Informatique de l'Université Libre de Bruxelles ou du Conseil d'Administration dispose d'une voix pondérée à 2 pour l'élection du président de baptême.

Nombre de vote(s) POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 4, nombre d'ABSTENTION : 0

Les 3 articles suivants ont été votées avec 24 POUR , 0 CONTRE et 4 ABSTENTION

f. Le président de baptême est élu à la majorité absolue.

g. Si le président de baptême nouvellement élu satisfait aux conditions édictées dans l'article 7 b), il est éligible délégué folklore de fait.

h. Le candidat au poste de délégué folklore doit avoir effectué au moins une année de cooptation au baptême au sein du Cercle Informatique de l'Université Libre de Bruxelles.

## 2 Décharge du comité

Photos :

Manon Baert

nombre de votes POUR : 17 , nombre de vote(s) CONTRE : 4, nombre d'ABSTENTION :7

Samy Kolahi

nombre de votes POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :4

Bar :

Philippe Dragomir

nombre de votes POUR : 7 , nombre de vote(s) CONTRE : 6, nombre d'ABSTENTION :15

Allan Thies

nombre de votes POUR : 11 , nombre de vote(s) CONTRE : 13, nombre d'ABSTENTION :4

Photos :

Kevin Tassi

nombre de votes POUR : 22 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :6

Sport, Culture, Social et Librex :

Lois Postula

nombre de votes POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :4

Cours et Relation BA1 :

Walter Moulart

nombre de votes POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :4

Propagande :

Maxime Minguet

nombre de votes POUR : 26 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :2

Hackerspace :

Nikita Marchant

nombre de votes POUR : 22 , nombre de vote(s) CONTRE : 5, nombre d'ABSTENTION :1

Web :

Romain Noel

nombre de votes POUR : 17 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :10

Bal :  
Maxime Desclefs  
nombre de votes POUR : 23 , nombre de vote(s) CONTRE : 4, nombre d'ABSTENTION :1

Julian Schembri  
nombre de votes POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :4

FOSDEM :  
Colas Goemine  
nombre de votes POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :3

Valentin Humé  
nombre de votes POUR : 20 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :7

VPI :  
Michael Seldrum  
nombre de votes POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :4

VPE :  
Raphael Duhén  
nombre de votes POUR : 23 , nombre de vote(s) CONTRE : 4, nombre d'ABSTENTION :1

Tresorier : André Madeira Cortes  
nombre de votes POUR : 24, nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :4

Secrétaire/Ancien :  
Simon Picard  
nombre de votes POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :3

Président :  
Xavier Barthel  
nombre de votes POUR : 24 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :4

### 3 Constitution du nouveau bureau

Président de cercle :  
Raphael Duhén  
nombre de votes POUR : 22 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :5

VPI :  
Simon Picard  
nombre de votes POUR : 22 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :6

VPE :  
Maxime Desclefs  
nombre de votes POUR : 21 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :6

Tresorier :  
Julian Schembri  
nombre de votes POUR : 22 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :5

Folklore :  
Selrum Michael  
nombre de votes POUR : 11 , nombre de vote(s) CONTRE : 10, nombre d'ABSTENTION :6

Secrétaire/Ancien :  
Walter Moulart  
nombre de votes POUR : 23 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :5

## 4 Constitution du nouveau comité

Bar(3 postes) :

Kevin Tassi

nombre de votes POUR : 20 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :7

Adriano Candura

nombre de votes POUR : 20 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :7

Nathan Van Begin

nombre de votes POUR : 29 , nombre de vote(s) CONTRE : 2, nombre d'ABSTENTION :7

Fosdem (2 postes) :

Nikita Marchant

nombre de votes POUR : 19 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :9

Loïs Postula

nombre de votes POUR : 22 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :6

Bal et MTSM (2 postes ) :

Michael André

nombre de votes POUR : 20 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :8

Fabian Germeau

nombre de votes POUR : 19 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :8

Photos :

Gabriel Knuts

nombre de votes POUR : 19 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :8

Hackerspace :

Pierre Gérard

nombre de votes POUR : 18 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :10

Sport, Culture, Social et Librex :

Manon Baert

nombre de votes POUR : 20 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :7